

# Accompagnement à la VAE : Diplômes d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS), Auxiliaire de Puériculture (DEAP), Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

RNCP : / / Certifinfo : 15064 / ROME : K1302

) Taux de satisfaction :

**90%**

En 2023

) Taux de réussite :

**87%**

en  
**2022**

(session 2023  
en cours)

) Taux d'insertion :

Non concerné  
(stagiaires  
salariés)

Cette formation permet d'accompagner tous les agents de la fonction publique souhaitant entamer une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour l'un des diplômes suivants : Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS), Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture (DEAP), Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social (DEAES). Le GPI2D vous propose un accompagnement sur mesure par des formateurs experts, professionnels du domaine de la santé et du paramédical, afin d'élaborer votre livret 2 et préparer votre entretien avec le jury en charge de valider la VAE. Les inscriptions à cette formation sont ouvertes toute l'année.

## Les points clés



**Rythme :**  
Formation sur-mesure

**Durée :**  
24h minimum - Durée personnalisée

**Dates de formation :**  
Du 01/01/2024 au  
31/12/2024

**Finançable par :**  
Formation éligible au  
CPF Plan de  
développement des  
compétences

**Public visé :**  
Agents de la fonction publique

**Tarif :**  
70€/h : coût total sur-mesure en fonction du nombre d'heures

# La formation



## Objectif

Préparer le livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2) pour l'obtention du Diplôme d'État Aide-soignant(e), du Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture ou du Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social :

- Recueillir les éléments d'information nécessaires à la réalisation de la V.A.E en lien avec les référentiels des diplômes préparés et les expériences professionnelles.
- S'approprier le livret 2.
- Identifier les expériences professionnelles et les connaissances mobilisées les plus représentatives du diplôme visé.
- Acquérir une méthode pour décrire et analyser ses activités afin de compléter le livret.
- Valoriser ses compétences dans le livret 2.
- Optimiser sa prestation écrite pour la rédaction de son dossier de VAE en acquérant et développant des connaissances en expression écrite et des techniques en rédaction.

Préparer sa soutenance devant le jury de validation de la VAE :  
- Débloquer les capacités d'expression et transmettre son expérience à l'oral du jury.

## Contenu

Accompagnement organisé par demi-journée, en présentiel et à distance (échanges mail/tél), en groupe et en individuel.

### **Conseil individualisé sur le choix des activités à décrire :**

- Confirmation du diplôme choisi.
- Sélection dans le parcours professionnel des emplois ou fonctions à décrire dans le livret 2.
- Choix des activités à décrire en relation avec le référentiel du diplôme visé.

### **Apports pédagogique et méthodologique pour l'élaboration du livret 2 :**

- Présentation de la démarche d'accompagnement et des objectifs poursuivis.
- Présentation de l'architecture du livret 2 et appropriation de ses différentes parties (fiches structure, poste, activité...).
- Mise en lien avec le référentiel d'activités professionnelles et le règlement du diplôme visé.
- Acquisition d'une méthodologie de rédaction et d'analyse de l'activité pour décrire son expérience.
- Analyse et mise en mots de l'activité.
- Relecture du dossier, identification des points d'amélioration et conseils méthodologiques pour enrichir le dossier.

### **Appui personnalisé :**

- Identification des points d'améliorations et conseils méthodologiques pour enrichir le dossier.

### **Préparation à l'entretien avec le jury :**

- Présentation des modalités de l'entretien avec le jury.
- Entrainement oral au passage devant le jury.
- Construire un argumentaire.

### **La validation d'un de ces diplômes par la voie de la VAE peut être totale ou partielle :**

- **Il est possible de ne présenter que certains blocs de compétences du diplôme visé.**
- **Le jury peut également décider de valider partiellement le diplôme présenté.**

## Débouchés

Cet accompagnement permet d'obtenir, après passage devant le jury, le diplôme d'état préparé grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : Aide-Soignant (DEAS), Auxiliaire de Puériculture (DEAP) ou Accompagnant Éducatif et Social (DEAES).

## Moyens pédagogiques

- Apports et conseils méthodologiques par des formateurs/trices professionnels/les (ex : infirmières puéricultrices) formé(e)s à la méthodologie d'accompagnement VAE et habilité(e)s par le Rectorat de Paris.
- Échanges de pratiques.
- Simulations et jeux de rôle pour la préparation orale.
- Mise à disposition de documents pédagogiques et référentiel d'activités et de compétences du diplôme visé, du livret 2 et de supports d'accompagnement.

Un accompagnement renforcé de 30 heures est possible sur demande. L'accompagnement s'organise à raison de 2 ou 3 ateliers par mois, selon le besoin.

## Prérequis :

Avoir une expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé. Être titulaire de l'AFGSU. Pour en savoir plus sur la démarche VAE, consultez le site officiel : <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/>

) Modalités d'admission :  
Entretien, tests

) Nombre de places :  
**12**

## Reconnaissance des acquis

Attestation de fin d'accompagnement

# S'inscrire



## Contact :

Pôle VAE  
01 40 64 13 95  
pole-vae@gpi2d.greta.fr

## Lieu de formation :

**Eliane Mathieu**  
referent-handicap@gpi2d.greta.fr